

BOMPAS - Commune - 09

Séance du Mardi 18 Février 2025

Délibération N° DE_2025_02

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	8
Date de la convocation : 14/02/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-huit février deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion de la Mairie), sous la présidence de Jacqueline NAVARRO.

Présents : Jacqueline NAVARRO, Stéphanie EYCHENNE, Cédric AUGÉ, Aurore CHAILLOU, Adelino DE SOUSA, Marie-Claire ESTEVES, Manuel GONCALVES, Willy NIITSOO

Représentés :

Absents et Excusés : Joseph GONCALVES, Fabrice RENAUDON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Stéphanie EYCHENNE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés,

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	178 432,03	0,00	5 213,49	0,00	183 645,52
Opérations exercice	249 985,36	281 269,09	50 259,03	135 111,71	300 244,39	416 380,80
Total	249 985,36	459 701,12	50 259,03	140 325,20	300 244,39	600 026,32
Résultat de clôture		209 715,76		90 066,17		299 781,93
Restes à réaliser	0,00	0,00	326 610,00	42 400,00	326 610,00	42 400,00
Total cumulé	0,00	209 715,76	326 610,00	132 466,17	326 610,00	342 181,93
Résultat définitif		209 715,76	194 143,83			15 571,93

Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme


Jacqueline NAVARRO
Adjointe au Maire

